

La Conseillère Principale d'Education
du Collège Louis Pasteur
aux
Parents d'élèves des futurs 5èmes,
4èmes 3èmes

Faulquemont le 8/07/2019

Objet : information jour de rentrée scolaire

Madame, Monsieur,

Le jour de la rentrée scolaire de votre enfant est fixé au mardi 3 septembre 2019. Nous aurions besoin de connaître pour ce jour-là le régime d'autorisation de sortie de votre enfant. Toutefois nous risquons de ne pas pouvoir vous communiquer l'emploi du temps de votre enfant via l'ENT pour cette date.

Merci de bien vouloir renseigner ce coupon et de le remettre à votre enfant le mardi 3 septembre 2019 afin de vous éviter la valse sans fin des décharges de dernière minute au bureau des surveillants le jour de la rentrée.

En vous remerciant de votre implication

D. BIALY

Je soussigné(e) M/Mme

Responsable légal de l'élève.....

! autorise* mon enfant à quitter le collège à la fin de son emploi du temps effectif le mardi 3 septembre 2019

! n'autorise pas* mon enfant à quitter le collège à la fin de son emploi du temps effectif le mardi 3 septembre 2019

* cocher la case correspondante

NB : En cas de non restitution de ce coupon l'élève sera considéré comme non autorisé et ne pourra quitter l'établissement que sur décharge des parents.

Signature des parents :